Région DNA Mardi 14 février 2023

FACE AUX LECTEURS DES « DNA » ET DE « L'ALSACE »

Frédéric Bierry: pour l'Alsace, « le terme d'autonomie n'est pas approprié »

Invité par les DNA et L'Alsace à répondre aux questions d'un panel de lecteurs, Frédé-ric Bierry a abordé de nom-breux sujets en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) qu'il préside : réforme territoriale, droit local noitique transfrontalocal, politique transfronta-lière, taxe poids lourds, bilin guisme ou encore le théâtre alsacien comme soutien au

■ 1. L'AVENIR DE L'ALSACE

Pascale: Avons-nous une chance de sortir du Grand

Aujourd'hui, les planètes sont alignées pour atteindre cet objectif. Mon action ne s'inscrit pas en opposition à quelque chose. Mon engagement politique est de faire en sorte que l'action publique soit plus proche de nos concitoyens pour mieux répondre à leurs attentes. Le périmètre de la région Grand Est ne fonctionne pas pour la vie couran-te. Les 150 000 Alsaciens ayant participé à notre consultation ont clairement dit qu'ils voulaient un retour à une région Alsace. Les très grandes régions n'ont pas fait leurs preuves. Tout le monde le reconnaît aujourd'hui.

Discrètes auparavant, les grandes forces politiques assument aujourd'hui ce constat. de Stéphane Séjourné, patron du parti Renaissance, à Éric Ciotti, président des Républi-cains, jusqu'au président de la République. Il y a une volonté collective de revenir à une Ré-gion Alsace: les grandes ré-gions ont perdu de la crédibilité et la création de la CEA et la consultation ont consolidé notre démarche



Valérie Kehres, enseignante en

Valérie : Ne craignez-vous reste de la France et que l'Alsace ne se replie sur elle-même?

J'ai de très bonnes relations avec les présidents des dépar-tements. Il ne s'agit pas de remettre en cause la collabo-ration avec les autres, mais l'organisation institutionnelle dans ce périmètre disproportionné ne peut pas fonction-ner. L'enjeu est démocratique. L'espace rhénan est naturel parce qu'il est plus facile de traverser le Rhin que les Vosges. Chaque fois que l'Alsace a fait de la décentralisation, elle a toujours apporté quelque chose à la France. Je pense que l'expérimentation d'une région Alsace avec des compé tences régionales et départe-



Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) face aux lecteurs des DNA et de L'Alsace. Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER

Les très grandes régions n'ont pas fait leurs preuves." Frédéric Bierry, président de la CEA

mentales pourrait servir au

Il ne s'agit pas de se refermer. mais de s'ouvrir. Et quand on s'ouvre sur l'espace rhénan, on s'ouvre à l'Europe et à la construction de l'Europe de demain. Cette démarche peut redonner vigueur à l'Europe et à la démocratie européen-

Pierre: Êtes-vous certain du soutien d'une majorité d'élus, à commencer par les députés et les sénateurs? A-t-on vraiment progressé dans ce dossier?

J'ai vu l'évolution. Après l'élection présidentielle de 2017, il y avait une forme de résignation. J'entendais beaucoup l'expression: «S'esch a coup l'expression: « S'esch a so» (c'est ainsi). Le président de la République a perçu ce désir d'Alsace: il fallait y ré-pondre sans la sortie du Grand Est. Je me suis alors interrogé: fallait-il engager un bras de fer ou essayer de suivre la politique des petits pas ? On a débattu et on s'est dit qu'on allait d'abord faire nos preuves avec la CEA. J'ai toujours dit qu'il ne s'agissait que d'une première étape. Aujourd'hui, on est dans un engage-ment plus fort des parlemen-taires que par le passé. Les textes se multiplient sur le sujet. Le projet de loi de décen-tralisation est travaillé par le Sénat, où j'ai déjà été audi-tionné, et il est prévu la mise en place d'une commission transpartisane devant laquelle je devrais aussi être auditionné. Tout s'imbrique positive ment. mais cela reste un com bat de tous les jours

Fabienne: N'est-ce pas plu-

tôt la région Grand Est qui n'a pas envie de nous lá cher?

J'ai eu plusieurs échanges courtois avec Franck Leroy, le président de la région. Je lui ai rappelé que des sondages en Lorraine et en Champagne-Ardenne remettaient en cause l'attachement des citoyens au Grand Est. Il considère que le nouveau périmètre régional donne plus de poids à la Champagne-Ardenne qu'avant. Je lui ai dit que nous pouvions continuer de tra-vailler ensemble sur des sujets vanier ensemble sur des sujets protest et qui dépassent le cadre d'un territoire. Mais coopération ne veut pas dire cogestion. Je lui ai aussi dit que ce qui aurait du sens, dans la perspective de 2028, c'est de suivre une logique différente: je porte un projet pour l'Alsace et lui porte un projet pour Champagne-Ardenne-Lorraine, en résonance avec la popu-lation.



Fabienne Schiele, formatrice,

Pierre: Franck Leroy souligne que « la seule personne qui ait parlé d'une Alsace autonome, c'est Frédéric

Je suis attaché à l'Alsace et à la nation française. C'est mon pays. Le terme d'autonomie n'est pas approprié. Je défends l'Alsace, la France, l'espace rhénan et l'Europe.

Fabienne: L'Alsace ferait-el-

le le poids face aux Länder, bourg?

Ce qui fait la dynamique d'un territoire, c'est sa capaci-té à faire réseau, or dans ce domaine. l'Alsace à d'importants potentiels inexploités. Nous restons une terre industrialisée. C'est une force ancrée qu'il faut consolider et positionner dans l'espace rhénan La difficulté réside dans la différence entre des Länder, avec des compétences très élargies, et un territoire national très centralisé.

2. LES TRANSPORTS

Pierre: Pourquoi met-on tellement de temps à mettre en place l'écotaxe alors que les portiques sont toujours

La loi Alsace définitive, avec toutes les ordonnances, ne date que d'un an. Avant, nous n'avions pas les autorisations pour faire, ce qui ne nous a pas empêchés de mener en amont un travail de fourmi, qui ne se voit pas. C'est un sujet assez complexe. Le système d'une vignette comme en Suisse a dû être écarté en rai-son d'une directive européen-ne. Nous sommes donc partis sur un système satellitaire, proche de celui exploité en Belgique, qui va utiliser les portiques existants. Nous avons retenu trois sociétés d'exploitation et nous choisirons d'ici la fin de l'année celle qui sera la plus adaptée à nos objectifs. Nous travaillons pour voir comment on peut préserver au maximum nos entreprises alsaciennes. Le monde agricole peut être exo-néré comme les véhicules de moins de 7,5 tonnes, l'idée étant surtout de faire payer les très gros gabarits qui abîment la route. Le travail cousu main se poursuit pour ne pas pénaliser l'économie alsacienne Nous n'écartons pas l'idée de faire une consultation alsacienne quand tout sera prêt

sauf si on trouve une solution



retraitée, Colmar.

équilibrée avec le monde économique et s'il n'y a plus d'opposition forte

Pascale: Un des freins importants à l'emploi ou à la reprise d'une activité est le transport. Que peut-on faire

dans ce domaine?
Le transport collectif n'est pas une compétence de la CEA. Mais je ne veux pas botter en touche, c'est un vrai sujet pour les 40 000 bénéficiaires du RSA dont nous avons la responsabilité. Il y a trois enjeux majeurs pour le-ver le frein à l'emploi: l'ap-prentissage du français pour s'insérer, la garde d'enfants et les mobilités. Nous soutenons parfois des personnes pour leur permis de conduire. Nous avons aussi un outil comme Mobilex, une association qui propose des solutions de dé-placement aux personnes pour qui l'absence de trans port est un frein à l'insertion professionnelle. Des territoires sont mal desservis, comme les vallées vosgiennes, mais le sujet n'est pas simple car les coûts sont très importants. La privatisation va peut-être per-mettre de relancer certaines lignes ferroviaires. Les mobili-tés routières et cyclables sont parmi les priorités de la CEA.

3. L'ÉCONOMIE

Patrick: Menez-vous une

réflexion sur les appartenances rhénanes des entreprises en Alsace?

Nous accompagnons la CCI Alsace Eurométropole dans sa démarche de business sourcing à l'échelle rhénane, l'objectif étant d'aider les entreprises alsaciennes à déve-lopper leurs relations d'affaires et à garantir une offre suffisante pour répondre aux attentes de la vie quotidienne, aujourd'hui et demain: se nourrir, se soigner, se loger, se vêtir, se déplacer. Pour moi, le fer de lance du rhénan est l'économie de la vie et de la santé avec un tissu économique de haut niveau sur ces questions. Cette « Life Valley » est un avenir pour notre terri-

■ 4. LES COMPÉTENCES DE LA CEA

Michel: Qu'est devenu le rôle des départements au-jourd'hui ? Est-ce que vous avez plus de pouvoirs qu'avant?

Quand on a rassemblé les deux conseils départementaux pour créer la Collectivité européenne d'Alsace, on a repris les mêmes compétences, c'est-à-dire que nous exerçons les compétences classiques des départements. À cela se sont ajoutées plusieurs com-pétences : la première, ce sont les routes nationales non concédées, ainsi que la possibilité de mettre en place une taxe poids lourds. Et nous sommes la seule collectivité en France à avoir tout le cadre législatif pour le faire. Nous avons aussi renforcé des compétences en matière de transfrontalier, de bilinguisme où nous devenons la collectivité cheffe de file.

Nous avons la compétence pour mettre en place un sché-ma de coopération transfrontalière, et ce schéma a été le fruit d'un travail avec tous les eurodistricts qui rayonnent sur notre territoire. On a identifié 1200 projets dont une centaine peuvent être opérationnels assez rapidement. On n'est pas compétent sur le transport collectif, mais on a accompagné une liaison entre Soufflenheim et Rastatt. Nous avons, du fait de la création de la CEA, une légitimité à agir sur des domaines qui ne relè-vent pas normalement de novent pas normatenent de no-tre compétence, mais qui, dès lors qu'ils ont une ambition transfrontalière, nous don-nent la possibilité d'agir. Cela a été un vrai levier supplémen-



Pierre Christoph, typographe,

➤ Lire la suite en page 21.

Région 23 DNA Mardi 14 février 2023

FACE AUX LECTEURS DES « DNA » ET DE « L'ALSACE »



Le débat « Face aux lecteurs » des DNA et de L'Alsace s'est tenu dans la salle de réunion du président de la CEA. Frédéric Bierry, à Colmar, Il était animé par Emmanuel Delahave, journaliste politique de L'Alsace,



Michel Meyer, doctorant en sciences politiques, Guebwiller.

Brigitte : Est-ce que la culture transfrontalière va aussi entrer dans ce déve-loppement ?

Nous avons déjà engagé quelque chose sur la culture avec les châteaux, on est en train de créer une dynamique autour des châteaux rhénans. Aujourd'hui je dis que les châteaux de la Loire et les châteaux cathares vont être éclip-sés par les châteaux rhénans. On est en train de travailler l'idée de mettre ces châteaux en fantastique, cette idée de transmettre ce patrimoine, de faire un parcours rhénan et de le rendre pédagogique et ludique pour les jeunes généra-tions. Ce qui est vrai pour les châteaux l'est aussi pour la culture d'aujourd'hui, avec l'enjeu du partage des lan-gues. On réfléchit d'ailleurs à un média rhénan à destina-tion surtout des jeunes, car il faut mettre les jeunes en situa-

tion d'immersion.

Dans notre génération, nous nous sentons rhénans, mais les jeunes pas forcément. Il faut qu'on arrive à le partager

Valérie : La CEA est en charge des publics les plus

fragiles, les personnes âgées les personnes personnes agees les personnes porteuses de handicap, la petite enfance. Je trouve qu'il n'y a pas de lisibilité du travail de la CEA. Est-ce que vous avez des projets en la matière ?

Je suis complètement responsable. J'ai toujours sacrifié la communication pour plutôt satisfaire le service. On est l'une des collectivités qui dépensent le moins en matière de communication. On a le magazine (Toute l'Alsace NDLR) qui est distribué à un million d'exemplaires, il y a les relais médias, mais c'est vrai qu'on a un savoir-faire et pas toujours le faire-savoir. Pour la lisibilité, d'abord il y a l'opération à moyen terme qui est le retour de l'Alsace. Avec une seule collectivité, il n'y aura plus de problème, les gens n'auront plus à se poser la question de savoir qui est compétent et sur quoi, ils sauront qu'il y a la Collectivité européenne d'Alsace qui a les compétences des départe-ments et de la région...

Valérie : Vous parlez sou-vent de millefeuille institutionnel. Il restera, même si

on se regroupe.
Non. Avant 2020, on avait un conseil départemental du Haut-Rhin, un conseil départemental du Bas-Rhin, et une région. Si nous allons dans le sens que nous souhaitons, on passerait de trois à un. Le millefeuille, au moins en Alsace, on le réduirait de façon très

Je souhaite aussi qu'on intervienne plus fortement dans les collèges et dans les lycées pour expliquer comment ça fonctionne. Le travail d'éducation à la citoyenneté est im-

5. DROIT LOCAL

Je crois au droit local et à toutes ses composantes. On a cette chance, il faut la préserver. "

Frédéric Bierry, président de la CEA

Pierre: Comment faire pour sanctuariser le Concordat et le droit local qui sont régulièrement menacés ?

Je crois au droit local et à toutes ses composantes. On a cette chance, il faut la préserver. On a voulu, avec le séna-teur André Reichardt, créer un conseil représentatif du droit local parce qu'il y a une commission mise en place lauprès de la Première ministre, NDLR] mais pas réunie et qui n'intègre plus les parlementaires. On a voulu en pa-rallèle travailler sur ce conseil représentatif du droit local pour justement structurer notre action. Une des pistes se-rait d'inscrire le droit local dans la Constitution, mais au-jourd'hui, André Reichardt travaille sur un certain nombre de thématiques. J'attends le retour complet pour provoquer cette réunion de la commission nationale du droit local, mais avec des éléments solides pour essayer de porter le plus efficacement possible l'action. Le droit local est une différenciation qui doit être respectée, mais on se heurte à certaines sensibilités politiques qui y sont très opposées et qui imaginent faire la même chose partout. La France est

■ 6. DIALECTE ET THÉÂTRE ALSACIEN

riche de ses identités.

Brigitte: On entend beaucoup parler d'enseigner le

dialecte avec le soutien des troupes de théâtre. Cet en-seignement ne devrait-il pas commencer dès l'école primaire?

C'est un enjeu majeur. L'al-sacien et l'allemand sont essentiels à mes yeux. Ils sont d'autant plus essentiels que je suis nul en alsacien et que je viens d'un territoire qui ne parle pas alsacien puisqu'on parlait le welche.

Brigitte : Le welche fait

aussi partie du patrimoine... Je suis aussi très attaché au welche. Mais ma grand-mère parlait alsacien et ne me l'a pas transmis. J'en souffre tous les jours. Hier encore, j'étais à un concert, il y avait des chan-sons en alsacien et je ne comprenais qu'un petit bout, donc e suis malheureux, je me dis Mince, mince, mince!» Et



Brigitte Moog, présidente des théâtres du Rhin Sélestat

je ne veux pas que les jeunes générations souffrent des mê-mes faiblesses que moi.

On a pris ce sujet à bras-le-corps. Il y a plusieurs priori-tés. Il y a le volet Éducation nationale, une convention nous permet d'impulser des choses comme les écoles immersives, en alsacien d'abord, en allemand ensuite. On a des structures de qualité, privées, et on milite pour créer des écoles immersives publiques en complément des privées C'est en train de se faire, il y a un projet sur quatre sites. No-tre difficulté, c'est de recruter, on n'arrive plus à trouver as-sez de locuteurs. On pourrait proposer une bourse aux jeunes qui décident de suivre ce cursus. En parallèle, on a voulu qu'il v ait des ambassadeurs du bilinguisme dans chaque intercommunalité. L'idée c'est de les soutenir s'ils font des animations périscolaires.

Je pense aussi qu'on sous-exploite le potentiel des 230 thé-âtres alsaciens. D'abord il y a la question des sous-titrages. C'est quelque chose qu'il faut pouvoir déployer. Il y a des gens qui n'osent pas aller au théâtre alsacien, moi j'y vais, mais quand vous comprenez 20 % de ce qui est dit dans la soirée... Nous, on est prêt à accompagner cette démarche. Il y a tous les francophones qui auraient envie d'aller au théâtre alsacien et qui n'y vont pas.

7. ARCHIVES

Pascale : Les archives départementales du Haut-Rhin ont été transférées à Strasbourg. Quand est-ce que les historiens pourront

revenir travailler à Colmar? Si nous les avons transférées, c'est parce qu'il y avait une menace; s'il se passe le



Patrick Puppinck, retraité, président de l'association rochrenner, Colmar.

moindre accident, on met en péril tout un pan de l'histoire alsacienne haut-rhinoise. Il faut qu'on construise un bâtiment spécial. On a pris la déli-bération garantissant la cons-truction d'un bâtiment. On a vu avec le maire de Colmar, il y a un site potentiel, mais il y a tout le travail à mener d'élaboration d'un projet structurant, qui est à plusieurs dizaines de millions d'euros. Il va se construire et garantir le maintien d'archives dans le Haut-Rhin. La loi prévoit que, dans cha-que département, il y ait un centre d'archives. On ne discute pas cela.

Pascale: Et l'horizon?

La construction, si tout va bien, pourrait démarrer avant la fin de ce mandat. C'est ce que j'espère, mais c'est très complexe. Je ne veux pas m'engager sur une date; l'ob-jectif c'est qu'au plus tard on ait démarré dans cette mandature.

Propos recueillis par Olivier CLAUDON et Franck BUCHY

Voir également la vidéo sur